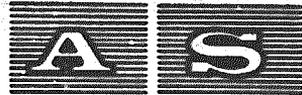


NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.  
GÉNÉRALE  
A/8680  
S/10621 ¶  
25 AVRIL 1972  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : RUSSE

ASSEMBLEE GENERALE  
Vingt-septième session  
Point 34 de la liste préliminaire\*  
MISE EN OEUVRE DE LA DECLARATION  
SUR LE RENFORCEMENT DE LA  
SECURITE INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE  
Vingt-septième année

Lettre datée du 20 avril 1972, adressée au Secrétaire général par  
le représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes  
soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer comme document officiel du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale (au titre du point 34 de la liste préliminaire de questions pour la vingt-septième session) le communiqué ci-joint de l'agence TASS, en date du 17 avril 1972, concernant les nouveaux actes d'agression des États-Unis d'Amérique au Viet-Nam.

Le Représentant permanent de l'URSS  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Y. MALIK

\* A/8700.

COMMUNIQUE DE L'AGENCE TASS

Le 16 avril, des avions de l'armée de l'air des Etats-Unis ont commis de nouvelles attaques contre le territoire de la République démocratique du Viet-Nam. Le port de Haiphong et la banlieue de Hanoi ont fait l'objet de bombardements et de tirs qui ont fait des victimes parmi la population civile et causé de graves dommages matériels.

La population soviétique courroucée condamne ces actes d'agression des Etats-Unis au Viet-Nam.

Le nouveau renforcement de l'armée de l'air et des forces navales des Etats-Unis dans le secteur de l'Indochine, le renouvellement des attaques aériennes contre le territoire de la République démocratique du Viet-Nam, la décision de Washington d'interrompre indéfiniment les pourparlers de Paris constituent autant d'actes qui sont en contradiction absolue avec les déclarations officielles selon lesquelles les Etats-Unis s'efforcent de parvenir à un règlement pacifique dans la région. Aucun prétexte fallacieux ne peut cacher le fait qu'il s'agit en réalité de continuer et d'amplifier les crimes de la soldatesque américaine contre les peuples de l'Indochine. Cela ne peut manquer de compliquer encore tant la situation au Viet-Nam que la conjoncture internationale dans son ensemble.

Il est parfaitement clair que ni la pression militaire, exercée dans le cadre de la politique bien connue de "vietnamisation" de la guerre, ni les nouvelles menaces et provocations ne briseront la volonté du courageux peuple vietnamien et des patriotes du Laos et du Cambodge qui mènent une juste lutte pour leurs droits nationaux, leur liberté et leur indépendance.

L'Union soviétique, se conformant inflexiblement aux principes de la solidarité internationale, a été et sera aux côtés du Viet-Nam héroïque et de tous les patriotes de l'Indochine, leur accordant l'aide et l'appui nécessaires pour repousser l'agression impérialiste.

En Union soviétique, on exige résolument que cessent les bombardements américains et les autres actes de guerre dirigés contre la République démocratique du Viet-Nam. La seule voie vers la solution des problèmes de l'Indochine, c'est la voie des pourparlers, sans tentative de chantage ou d'injonction.

L'agence TASS est autorisée à déclarer que les milieux dirigeants soviétiques suivent avec attention l'évolution de la situation à la suite des nouveaux actes d'agression des Etats-Unis au Viet-Nam.

Moscou, le 17 avril 1972